

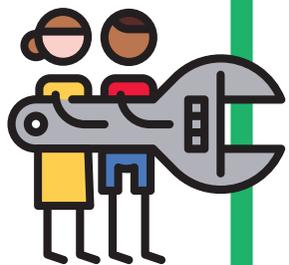
ETAPES À SUIVRE POUR PARTICIPER



Étape 1 : Contacter le service de Développement Social Urbain (DSU).

Étape 2 : Remplir et renvoyer le dossier de candidature avant le **1er mars 2022**.

Étape 3 : Jury et résultats **en avril 2022**.

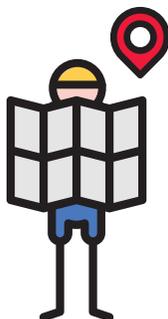


Nota bene : Les projets primés devront être réalisés au plus tard le 31 décembre 2022.

Parlez-en autour de vous et avec votre équipe de proximité.

CONTACT

Equipe de Développement Social Urbain
01 56 77 29 97 - developpement-social@icfhabitat.fr



ICF HABITAT
LA SABLIÈRE



APPEL À PROJETS

2022

COUP DE COEUR MOBILITÉ

Habitants, associations, partenaires,
faites-nous part de vos idées d'animations
pour votre résidence !

Développement Social Urbain
ICF Habitat La Sablière



À travers l'Appel à Projets, nous vous aidons à réaliser de nouveaux projets au sein de la résidence !



Réparation vélos



Jardin partagé



Atelier créatif



Sport



Fête Entre-Voisins



Fresque participative

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de vous apporter un soutien méthodologique et financier dans la mise en place de vos projets visant à améliorer la qualité de vie d'une résidence.

QUELS PROJETS ?

Les projets soutenus sont **des projets collectifs contribuant au mieux vivre ensemble et au développement des liens sociaux**, au sein, ou à proximité, de nos résidences, à destination principale de nos locataires. Une attention particulière sera apportée cette année aux projets favorisant la mobilité pour tous (ateliers autoréparation de vélo, découverte des nouveaux engins de mobilité, atelier pratique pour lire un plan de métro, etc...). Un prix spécial sera en effet être attribué par ICF Habitat La Sablière à un ou plusieurs projets « **coup de cœur** » dans la catégorie « **Mobilité** », thématique phare de l'édition 2022 de l'Appel à Projets.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Appel à Projets est ouvert aux associations, aux habitants, aux collaborateurs d'ICF Habitat La Sablière, et aux acteurs des territoires (centres sociaux,...).

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque candidat doit contacter notre service de Développement Social Urbain (DSU) pour convenir au préalable d'une rencontre ou d'un rendez-vous téléphonique. Si votre projet rentre dans les critères de l'Appel à Projets, vous devrez remplir un dossier de candidature qui sera présenté ensuite au jury composé de salariés d'ICF Habitat La Sablière et de représentant de locataires.

QUEL SOUTIEN ?

Au-delà d'une aide financière, chaque porteur de projet bénéficiera, si besoin, d'un soutien méthodologique de la part de l'équipe de développement social urbain d'ICF Habitat La Sablière. Nos supports de communication (sms, affichage, intranet) seront également mis à profit des lauréats de l'Appel à Projets.